

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 29 juin 2009****MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. PRIBETICH) - M. BERTELOOT (pouvoir Mme C. MARTIN)**Membres absents** : M. ALLAERT - M. BEKHTAOUI**OBJET****DE LA DELIBERATION****Dotation de Solidarité Urbaine - Exercice 2008 - Rapport d'exécution**

Monsieur Mekhantar, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

La Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), créée par la loi n° 91-429 du 13 mai 1991, a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une faiblesse de leurs ressources et supportant des charges importantes.

Elle s'est élevée, pour Dijon, à 2 297 847 € en 2008 contre 2 261 660 € en 2007.

Il m'appartient de présenter, chaque année, au Conseil Municipal, les actions de développement social urbain financées par la dotation.

L'objet du rapport est de rappeler les plus significatives d'entre elles, au titre de 2008.

Contrat urbain de cohésion sociale

Près de soixante actions ont été conduites dans les différents quartiers de la ville dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale pour une dépense de 1 549 449 €, subventionnées par l'Etat et la Région, respectivement à hauteur de 72 000 € et 42 400 €.

Estivade

Parmi les nombreuses animations organisées directement par la Ville, l'Estivade connaît un grand succès.

Son plan de financement était, en 2008, le suivant :

| | |
|-----------------------------|------------|
| - coût de l'opération | 212 234 € |
| - subvention de la Région | 4 500 € |
| - subvention du Département | 3 800 € |
| - charge nette de la Ville | 209 934 €. |

Enfance, jeunesse , sports, culture et social

Des travaux ont, en particulier, été réalisés à la salle des Poussots, dans les crèches Junot, Roosevelt et de la Fontaine d'Ouche, dans les locaux du stand de tir de l'avenue de Stalingrad, à la médiathèque des Grésilles et au Centre Municipal d'Initiation Sportive pour un total de 1 958 570 €, ainsi répartis :

| | |
|---|------------|
| - rénovation des locaux du stand de tir à l'arc de l'avenue de Stalingrad | 76 876 € |
| - création de la crèche Roosevelt | 173 145 € |
| - médiathèque des Grésilles | 421 124 € |
| - requalification des locaux annexes de la salle des Poussots | 120 082 € |
| - construction du Centre Municipal d'Initiation Sportive | 668 853 € |
| - restructuration de la crèche de la Fontaine d'Ouche | 498 490 €. |

Enseignement

Diverses opérations ont été financées dans les groupes scolaires, à hauteur de 3 377 457 €, dans les conditions suivantes :

| | |
|--|-------------|
| - rénovation du groupe scolaire Mansart | 1 922 379 € |
| - rénovation du groupe scolaire Monts de Vigne | 727 462 € |
| - rénovation du groupe scolaire Drapeau | 361 630 € |
| - rénovation du groupe scolaire Alsace | 54 893 € |
| - rénovation du groupe scolaire Champollion | 62 209 € |
| - rénovation du groupe scolaire York | 248 884 €. |

Action sociale

La Ville a versé, en 2008, une subvention de 7 361 035 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, au Centre Communal d'Action Sociale.

En outre, la Caisse d'Allocations Familiales de la Côte d'Or a reçu une subvention de 902 878 € de la part de la Ville pour la gestion des centres sociaux.

Enfin, diverses associations oeuvrant dans le domaine social ont bénéficié de 736 435 €, hors Contrat Urbain de Cohésion Sociale, pour financer leurs actions.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte du rapport d'exécution de la Dotation de Solidarité Urbaine établi au titre de l'exercice 2008.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

07 JUL. 2009



RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Pour le Maire, le Premier Adjoint,

PUBLIÉ LE 7/07/09

Alain MILLOT